



# ET SI ON PARLAIT AUTODETERMINATION ?

Formation pour les professionnels, aidants et personnes concernées

16

## OBJECTIFS

Construire en équipe une vision partagée de l'autodétermination, de sa mise en œuvre en tenant compte des spécificités de la structure et du public accueilli.

### Objectifs opérationnels :

Comprendre la notion d'autodétermination et le lien avec la participation et ses enjeux

Faire le lien entre le concept d'autodétermination et l'évolution des politiques publiques

Identifier les modalités d'accompagnement favorisant l'autodétermination et les postures adéquates

S'approprier des outils existants

## CONTENU

- Pourquoi parler d'autodétermination ?
- Définitions et illustrations avec des situations concrètes
- Les conditions de l'autodétermination : l'autoréalisation ; l'autonomie ; Responsabilisation ou le pouvoir d'agir ; l'autorégulation
- Les étapes du processus d'autodétermination
- Les freins au processus d'autodétermination
- Présentation de quelques outils concrets : programme I SAID, projet IPC Fribourg.

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - mai 2025

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Outils à destinations des professionnels et des personnes

## Public concerné / Pré-requis

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées

## Modalités d'évaluation

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires en amont de la formation.

## Un.e formateur/trice du CREAID

### Infos



1 jour / 6 heures



12 à 15 personnes



en présentiel



adhérent CREAID : 1400 €/jour  
non adhérent : 1750 €/jour